

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22 - Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 OCTOBRE 2019**

Date de convocation : 8 octobre 2019

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept octobre, à vingt heures trente-cinq minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE MÉTAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Bernard DAUGAN, M. Hervé DREUSLIN, M. Aurélien GENAITAY et M. Fabien ZETTEL.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC, M. Bruno LESAIGE, et Mme Erell LISSILLOUR.
Procuration : Sonia HUBY à Hervé DREUSLIN et Isabelle LE GOUEVEC à Marie-France AQUET.

Secrétaire de séance : M. Joël LORAND.

2019-10-17/03 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF : COMPTE-MÉMOIRE 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte-mémoire 2018 du service d'assainissement collectif dont la société délégataire est la SAUR.

État récapitulatif 2018

Crédit	Montant	Débit	Montant
Redevance 2018	15 375,43 €	Rémunération prestataire	618,40 €
		Impayés	774,08 €
Sous total	15 375,43 €	Sous total	1 392,48€
Solde en faveur de la commune			13 982,95 €

Nombre de factures émises au 31/12/18 : 226

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré, approuve le compte-mémoire 2018.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

